

LA DELEGATION DU CANADA A LA DIX-SEPTIEME SESSION

REGULIERE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DES NATIONS-UNIES

Pour publication
immédiate



Communiqué de presse No. 15
Bureau de Presse
750, Troisième Avenue
New-York, N.-Y.

YUkon 6-5740

ANNONCE DE LA CONTRIBUTION CANADIENNE
AU PROGRAMME DU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES
POUR LES REFUGIES
FAITE PAR Mlle HELEN MARSH
EN SEANCE PLENIERE LE 27 NOVEMBRE 1962

Monsieur le Président,

Dans son rapport à l'Assemblée générale, Monsieur le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés soulignait le fait que son office traversait actuellement une phase importante de son histoire. Il expliquait que trois facteurs contribuaient à cette évolution; d'abord le parachèvement du travail entrepris en faveur des réfugiés algériens; ensuite les efforts entrepris en ce qui concerne les problèmes des réfugiés en Afrique; et enfin la possibilité d'entrevoir la liquidation complète du problème des réfugiés européens.

Le Canada considère que cette évolution est de toute première importance et qu'elle reflète bien l'attention toujours grandissante que la communauté internationale veut bien porter au problème humanitaire que représente celui des réfugiés. Mon gouvernement croit d'ailleurs que cette croissance de l'Office a été une conséquence directe des bons services qu'il a rendus.

En effet le Haut Commissariat a su démontrer qu'il est un organisme plein de dynamisme qui sait prendre les initiatives voulues et les mener à bonne fin. Il a également démontré qu'il est un organisme efficace qui refuse d'entreprendre des tâches au-delà de ses moyens ce qui l'entraînerait bien sûr à négliger les programmes déjà en cours. De plus il a démontré qu'il a une conception

...

...

...

...

...

...

...

très claire de sa fonction et qu'il peut se servir d'une méthode souple qui lui permette de prendre des mesures effectives et rapides en ce qui concerne les nouveaux problèmes des réfugiés. Ces mesures lui ont d'ailleurs permis d'utiliser les contributions reçues de nos divers gouvernements afin de susciter d'autres dons des organismes spécialisés et des entreprises bénévoles.

Les vues du Canada sur ce sujet ont poussé ma délégation à entreprendre auprès de délégations amies des négociations dont le but visait à assurer le renouvellement du mandat du Haut Commissariat pour une autre période de cinq années à compter du 1 janvier 1964 selon les mêmes termes de référence qu'il possédait déjà. Mes distingués collègues savent déjà que cette initiative du Canada s'est traduite par une résolution déposée par ma délégation et d'autres délégations amies et qui a été approuvée par la Troisième Commission.

Ayant pris une telle décision il n'est que logique que les membres de cette auguste Assemblée s'empressent maintenant de fournir au Haut Commissariat les fonds requis à son oeuvre. C'est avec un légitime orgueil que le Canada a décidé de contribuer une fois de plus au Programme du Haut Commissariat et de souscrire, sous réserve de l'approbation du Parlement canadien, la somme de \$290,000 en fonds canadiens à son programme.

Le peuple canadien espère ainsi alléger quelque peu le fardeau des réfugiés qui relèvent du Haut Commissariat. Il espère également que le renouvellement par l'Assemblée du mandat du Haut Commissariat et la tenue de cette conférence pour les annonces de contributions volontaires feront naître chez les réfugiés un rayon d'espoir qui rendra leur sort plus acceptable et leur fera présager des jours meilleurs.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author details the various methods used to collect and analyze the data. This includes both manual and automated processes. The goal is to ensure that the information gathered is both reliable and comprehensive.

The third part of the report focuses on the results of the analysis. It shows a clear upward trend in the data over the period studied. This suggests that the implemented strategies are effective and that the overall performance is improving.

Finally, the document concludes with a series of recommendations for future actions. These include continuing to refine the data collection process and exploring new technologies to further enhance the accuracy and efficiency of the reporting system.

